

faillance depuis 1979 ? De quel type d'atouts dispose le Canada pour chercher à jouer un rôle que personne ne sollicite vraiment, mais dont on avait pu croire à l'origine qu'il pouvait compter ? Et surtout enfin, comment concevoir une éventuelle contribution canadienne au processus de règlement des conflits en Indochine ?

Un des premiers atouts du Canada est son expérience de l'Indochine. Dans un discours de 1982, préparé par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. MacGuigan et prononcé, en son absence, par M. Delworth, il rappelait ainsi que : «Le Canada a été membre des commissions de contrôle internationales et, si la paix n'est pas revenue en Indochine, il n'en a pas moins persisté, pendant vingt ans, à faciliter un règlement pacifique. Nous pensions en effet que nous devons faire notre part pour maintenir une paix douloureusement acquise et nous faire les champions de la stabilité dans cette région alors si troublée. La présence canadienne au Vietnam, au Cambodge et au Laos, a eu un effet à long terme : une génération entière d'agents du service extérieur s'est trouvée engagée en Asie du Sud-Est ou a travaillé au service de cette région. À un moment donné, jusqu'à trente pour cent de l'ensemble des agents des Affaires extérieures avaient travaillé en Indochine. Grâce en partie à l'expérience qu'il avait acquise dans le Sud-Est asiatique, le ministère des Affaires extérieures a contribué à éveiller l'intérêt des Canadiens pour cette région du monde . . . »<sup>144</sup>

La générosité de l'accueil réservé par le Canada aux «réfugiés de la mer», les crédits consacrés à cette cause, la mobilisation populaire à l'époque, et l'arrivée de plus de 100 000 Indochinois au Canada ont contribué, on ne peut en douter, à conférer au gouvernement canadien une grande crédibilité relativement aux questions indochinoises. On notera aussi, par exemple, que le programme bilatéral de réunification des familles a permis, depuis 1979, à 25 000 Vietnamiens de se rendre au Canada.

Si l'on replace ces deux types d'expériences spécifiquement

---

<sup>144</sup> Mark MacGuigan, "Expansion des relations entre le Canada et l'Asie du Sud-Est", *Déclarations et Discours*, n° 82/19, pages 1-2.